



Délibération
DG-CGP/FN

Envoyé en préfecture le 23/12/2021
Reçu en préfecture le 23/12/2021
Affiché le 
ID : 017-211704150-20211220-2021_147COS21-DE

CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 20 DECEMBRE 2021

2021 - 147. ETAT D'AVANCEE ET SIGNATURE DE L'AVENANT N°2 A LA CONVENTION D'OPERATION DE REVITALISATION DU TERRITOIRE

Président de séance : DRAPRON Bruno, Maire

Etaient présents : 28

DRAPRON Bruno, BARON Thierry, BERDAI Ammar, CALLAUD Philippe, CHEMINADE Marie-Line, CREACHCADEC Philippe, DEREN Dominique, TERRIEN Joël, TORCHUT Véronique, TOUSSAINT Charlotte, PARISI Evelyne, ABELIN-DRAPRON Véronique, AUDOUIN Caroline, CAMBON Véronique, CARTIER Nicolas, CHANTOURY Laurent, DAVIET Laurent, DEBORDE Sophie, EHLINGER François, GUENON Delphine, JEDAT Günter, ROUDIER Jean-Pierre, BENCHIMOL-LAURIBE Renée, CHABOREL Sabrina, DIETZ Pierre, MAUDOUX Pierre, BETIZEAU Florence, CATROU Rémy

Excusés ayant donné pouvoir : 4

ARNAUD Dominique à MAUDOUX Pierre, BUFFET Martine à PARISI Evelyne, MACHON Jean-Philippe à ROUDIER Jean-Pierre, ROUSSAUD Barbara à BETIZEAU Florence

Absents excusés : 3

DELCROIX Charles, MARTIN Didier, VIOLLET Céline

Secrétaire de séance : CREACHCADEC Philippe

Date de la convocation : 14/12/2021

Date d'affichage : 23 DEC. 2021

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2121-29,

Vu la loi n° 2018-1021 du 23 novembre 2018 portant sur l'évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (ELAN),

Vu l'article L. 303-2 du Code de la Construction et de l'Habitation (CCH),

Vu l'Instruction du gouvernement en date du 10 janvier 2018 relative au lancement du programme « Action Cœur de ville » : identification des villes éligibles et premières orientations de mise en œuvre,

Vu l'annonce du Premier Ministre Jean Castex en date du 8 juillet 2021 annonçant la prolongation du dispositif « Action Cœur de Ville » jusqu'en 2026,



Vu la délibération n°2018-63 du Conseil municipal en date du 27 juin 2018 relative au Programme Action Cœur de Ville - Convention Cadre pluriannuelle « Action Cœur de Ville » de Saintes signée le 25 septembre 2018,

Vu la délibération n°2019-68 du Conseil municipal en date du 26 juin 2019 relative à l'avenant n°1 à la convention cadre pluriannuelle Action Cœur de Ville - Opération de Revitalisation du Territoire,

Vu la délibération n°2020-2 du Conseil municipal en date du 5 février 2020 relative à la signature de la convention tripartite (Action logement, CDA de Saintes et Ville de Saintes) dans le cadre Action Cœur de Ville – volet immobilier,

Considérant que le programme « Action Cœur de Ville » vise à conforter le rôle de maillon indispensable de la structuration du territoire français des « villes moyennes ». Il a pour objectif de permettre, par une approche globale et coordonnée entre les acteurs, de créer les conditions efficaces du développement de ces villes, en mobilisant les moyens de l'État et des partenaires en faveur de la mise en œuvre de projets de renforcement des « cœurs de ville », portés par les communes centres et leurs intercommunalités.

Considérant que, ce programme vise à donner les moyens aux territoires d'inventer leur avenir, en s'appuyant sur leurs atouts, à travers la prise en compte de 5 axes majeurs :

Axe 1 — De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville

Axe 2 — Favoriser un développement économique et commercial équilibré

Axe 3 — Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions

Axe 4 — Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine

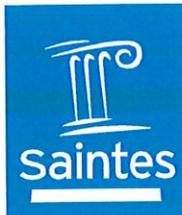
Axe 5 — Fournir l'accès aux équipements et services publics

Et deux axes transverses : numérique/innovation et transition écologique

Considérant l'annonce du 8 juillet 2021 par le Premier Ministre Jean Castex, prolongeant la durée du dispositif Action cœur de Ville jusqu'en 2026, et portant sur le renouvellement des engagements financiers des partenaires du dispositif,

Considérant le redémarrage du dispositif à Saintes, suite à la nouvelle mandature, et l'intégration de nouvelles actions et réorientations de projets par rapport aux engagements précédemment validés,

Considérant la nécessité de réorienter certains projets initialement prévus dans la convention cadre et l'avenant n°1, de rajouter de nouveaux projets et de repousser la date de fin du contrat Action Cœur de Ville au 2026,



Considérant que, depuis le début de l'année 2021 :

- Le développement du dispositif « Action Cœur de Ville » à Saintes est impulsé par la création d'une Cellule Grands Projets composée de trois agents, directement rattachés au Directeur Général des Services.
- 118 logements font l'objet d'un projet de réhabilitation complète par des bailleurs privés bénéficiant d'un accompagnement financier dans le cadre du dispositif Action Cœur de Ville.
- 12 commerces font l'objet d'une réhabilitation complète par des bailleurs privés.
- 83 subventions de la ville et de l'Agglomération de Saintes ont été attribuées pour de la rénovation énergétique, rénovation de façades, aide à l'accession à la propriété.
- La ville de Saintes est lauréate de l'Appel à Projet Fonds Friches, pour l'attribution d'une subvention d'un montant de 800 000 €.
- Un montant de subvention de 35 985 € a été octroyé par la Banque des Territoires, au titre de la réalisation du schéma directeur Saint-Louis, Saint Eutrope, Vallon des Arènes.
- Une mission d'Assistance à Maitrise d'Ouvrage, assurée par la SEMDAS, a été lancée dans le cadre du projet de Saint-Louis. Cette mission a d'ailleurs fait l'objet d'une sollicitation de financement auprès de la Banque des Territoires.
- Une large démarche de concertation a été initiée depuis le 30 novembre 2021 et jusqu'au 11 février 2022, sous la forme de réunions publiques, d'ateliers, et supports de sondage, afin d'associer les administrés à la programmation du projet de Saint-Louis.
- Les travaux portant sur la restauration de la Basilique Saint-Eutrope ont été lancés pour un budget total de 3 100 000 €, avec l'octroi d'une subvention du Département de Charente Maritime votée à hauteur de 164 111 € pour la restauration de la façade nord (Tranche 1) et 538 976 € de la Direction Régionale des Affaires Culturelles.

Après consultation de la Commission « Action et développement durable » du lundi 6 décembre 2021,



Il est proposé au Conseil Municipal de délibérer :

- Sur l'approbation du projet d'avenant n°2 à la convention cadre pluriannuelle Action Cœur de Ville - ORT de Saintes,
- Sur l'autorisation donnée au Maire, ou à son représentant pour signer tous documents relatifs à ce dossier.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

ADOpte à l'unanimité ces propositions.

Pour l'adoption : 32

Contre l'adoption : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

Les conclusions du rapport,
mises aux voix, sont adoptées.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Bruno DRAPRON

En application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation par courrier ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de deux mois à compter de sa publication.



CONVENTION CADRE PLURIANNUELLE ACTION CŒUR DE VILLE DE SAINTES

AVENANT N°2

Février 2022



Pour sa bonne exécution, cet avenant s'appuie sur plusieurs textes de référence :

Vu la loi portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (Elan) du 23 novembre 2018 ELAN et notamment son article 157 créant l'Opération de Revitalisation de Territoire

Vu l'article L. 303-2 du Code de la Construction et de l'Habitation (CCH)

Vu la convention cadre pluriannuelle « Action Cœur de Ville » de Saintes signée le 25 septembre 2018 et homologuée en ORT le 12 juillet 2019

Vu la prolongation du dispositif « Action Cœur de Ville » jusqu'en 2026

ENTRE

Désignées ci-après, les collectivités bénéficiaires :

- La Commune de Saintes représentée par son Maire, Bruno DRAPRON
- La Communauté d'Agglomération de Saintes représentée par son Président, Bruno DRAPON

ET

Désignées ci-après, les partenaires financiers :

- L'Etat représenté par le Préfet de la Charente-Maritime, Nicolas BASSELIER
- La Banque des Territoires représentée par M. Bruno CHAPTAL DE CHANTELOUP, Directeur délégué à la délégation de Poitiers
- Action Logement Groupe représenté par Luc HEURTEBIZE, Président du Comité Régional Action Logement Nouvelle Aquitaine
- L'Agence Nationale de l'Habitat représentée par le Préfet de la Charente-Maritime, Nicolas BASSELIER
- L'Établissement Public Foncier de Nouvelle-Aquitaine représenté par son directeur Général, Sylvain BRILLET.
- La Direction Régionale des Affaires Culturelles représentée par le Préfet de la Charente-Maritime, Nicolas BASSELIER
- Le Département de Charente-Maritime représenté par la Présidente du Conseil Départemental, Sylvie MARCILLY

Il est convenu ce qui suit.

Préambule

La ville de Saintes, son agglomération, et les partenaires financeurs ont signé une convention cadre pluriannuelle « Action cœur de ville » le 25 septembre 2018. La phase d'initialisation du projet de Saintes a ensuite été engagée par la réalisation du diagnostic du territoire, l'élaboration du projet et du plan d'actions, la définition précise des secteurs d'intervention et la poursuite des premières actions mûres.

Le 12 juillet 2019, les partenaires susmentionnés ont acté le passage du dispositif « Action Cœur de Ville » en Opération de Revitalisation des Territoires. Cet avenant n°1 à la convention cadre pluriannuelle « Action Cœur de Ville » de Saintes avait pour objectif de confirmer l'engagement des partenaires en faveur du projet de territoire de la ville de Saintes et venait acter l'ouverture de la phase de déploiement des actions.

Depuis, une nouvelle municipalité a pris la charge de la politique du territoire, avec l'ambition de relancer le dispositif « Action Cœur de Ville » en renouant des relations de confiance avec les partenaires de la Ville et de la CDA : Etat, Banque des Territoires, Action Logement A.N.A.H et EPF Nouvelle Aquitaine, le Conseil Régional, et le Conseil Départemental.

Objet de l'avenant

Le présent avenant n°2 à la convention cadre pluriannuelle « Action Cœur de Ville » de Saintes a pour objet de formaliser le redémarrage du dispositif en proposant le déploiement de nouvelles actions et réorientations de projets harmonieuses et cohérentes pour le territoire.

De plus, cet avenant inaugure de nouveaux supports ayant pour objectif de retranscrire avec précision la progression de chaque projet et d'en améliorer la lisibilité.

Enfin, la signature de l'avenant projette également l'intégration de deux nouveaux partenaires stratégiques pour soutenir la ville de Saintes dans ses projets de cœur de ville : le Département de Charente-Maritime, et la Direction Régionale des Affaires Culturelles. Ces deux parties, via leurs cadres d'interventions respectifs pourront apporter un appui financier aux opérations et actions inscrites à ACV. Ces opérations devront faire l'objet d'une sollicitation officielle de subvention, avec un dépôt de dossier. L'éligibilité sera instruite et étudiée au regard des dispositifs sollicités en vigueur et des disponibilités financières.

Les parties signataires à la convention-cadre pluriannuelle « Action Cœur de Ville » conviennent ainsi d'intégrer par voie d'avenant à la convention les éléments suivants :

- Les fiches actions actualisées et les nouvelles fiches actions
- Le nouveau plan d'actions, bornant les projets matures et futurs entre 2021 et 2026.

Et pour mémoire :

- La délimitation du périmètre d'intervention ORT et du périmètre OPAH-RU
- Le projet stratégique de développement et de revitalisation de la ville de Saintes
- L'annuaire des contacts

Avenant n°2 à la convention-cadre de Saintes signé en 7 exemplaires, le X février 2022

Commune de Saintes	Communauté d'Agglomération de Saintes	Etat
Bruno DRAPRON Maire	Bruno DRAPRON Président	Nicolas BASSELIER Préfet de la Charente-Maritime
Banque des Territoires	Action Logement Groupe	Agence Nationale de l'Habitat
Bruno CHAPTAL DE CHANTELOUP Directeur Territorial Charente Maritime	Luc HEURTEBIZE Président du Comité Régional Action Logement Nouvelle Aquitaine	Nicolas BASSELIER Préfet de la Charente-Maritime
Etablissement Public Foncier de Nouvelle-Aquitaine	Département	
Sylvain BRILLET Directeur Général	Sylvie MARCILLY Présidente du Département de Charente-Maritime	

Envoyé en préfecture le 23/12/2021

Reçu en préfecture le 23/12/2021

Affiché le



ID : 017-211704150-20211220-2021_147COS21-DE

ANNEXES

Envoyé en préfecture le 23/12/2021

Reçu en préfecture le 23/12/2021

Affiché le



ID : 017-211704150-20211220-2021_147COS21-DE

Annexe 1 – Plan d'actions 2021 - 2026

Envoyé en préfecture le 23/12/2021

Reçu en préfecture le 23/12/2021

Affiché le



ID : 017-211704150-20211220-2021_147COS21-DE

Annexe 2 – Fiches actions

Envoyé en préfecture le 23/12/2021

Reçu en préfecture le 23/12/2021

Affiché le



ID : 017-211704150-20211220-2021_147COS21-DE



FICHE ACTION



FICHE ACTION	1					OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT ET DE RENOUVELLEMENT URBAIN (OPAH-RU)
AXE DE RATTACHEMENT ACV	Réhabilitation - restructuration de l'habitat en centre-ville	DEGRE DE MATURETE	Engagé	ELU PILOTE	Evelyne PARISI Adjointe et conseillère communautaire Habitat - e.parisi@ville-saintes.fr	
DATE DE SIGNATURE	septembre-2018	DATE DE SIGNATURE DE L'AVENANT		TECHNICIEN REFERENT	Sarah GIRAUD Chargée de mission Habitat sa.giraud@agglo-saintes.fr - 05 46 98 23 54	
CALENDRIER PREVISIONNEL	DEBUT	septembre-2018		FIN	juin-2022 (prolongation à venir)	
DESCRIPTION ET OBJECTIFS						
Description succincte	L'OPAH-RU est un programme de réhabilitation du parc privé ancien sur un périmètre précis. Ce dispositif propose des aides financières et un accompagnement en faveur de la réalisation de travaux d'amélioration de l'habitat privé ancien. Dans ce cadre là, la communauté d'agglomération travaille de concert sur la constitution d'un guichet unique pour accompagner sur le plan technique et financier les propriétaires privés dans la rénovation de leurs logements. Cette démarche repose également sur un travail d'identification de la vacance, des logements et d'îlots dégradés.					
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration du bâti - Création d'un guichet unique - Lutte contre l'habitat insalubre - Réduction de la vacance - Amélioration des performances énergétiques - Embellissement du cadre de vie - Soutien au retour d'une population salariée et de familles en centre-ville 					
Programmation	Réhabilitation de logement, réhabilitation de façades, de vitrines commerciales, et rénovation énergétique					
Phasage	Dispositif continu					
Fiches actions liées	Etude de résorption des friches urbaines ; Aménagement du cours National, Boulevard Guillet Maillet et Avenue Gambetta ; Développement du marché St Pierre ; Réhabilitation des rues piétonnes ; Valorisation de la place Bassompierre et de ses abords					
LOCALISATION ET FONCIER						
Localisation	Périmètre OPAH RU + ORT					
Maîtrise foncière	Ville					
CADRE RÉGLEMENTAIRE						
PLU	Secteur sauvegardé + UA + UB					
PPRI, Protections patrimoniales ou environnementales	- PPRI : Zone Inondable au niveau des quais - Site Patrimonial Remarquable					
CONTEXTE OPERATIONNEL						
Maître d'Ouvrage	CDA					
Partenaires identifiés	ANAH, CD17, Région Nouvelle Aquitaine, UDAP17, Soliha, fondation Abbé Pierre, Banque des Territoires					
Budget d'investissement prévisionnel TTC	8 166 426 €	Partenaires financeurs et Modalités de Financements	- Communauté d'Agglomération : 2 727 850 € - ANAH : 4 547 685 € - Habiter Mieux : 552 000 € - Ville : 280 100 € - Banque des Territoires : au titre de l'animation et du suivi : 58 791€ - CD17 :			
Budget de fonctionnement prévisionnel TTC	Non applicable					
SUIVI ÉVALUATION						
Indicateurs d'avancement	Points mensuels avec la Cda, Action Logement et Soliha, Nombre de COPIE et de COTECH annuels, nombre de logement identifiés					
Indicateurs de résultat	Nombre d'acquisitions privées, nombre de projets subventionnés, nombre de logements locatifs en centre ville et nombre de logement réhabilités en périmètre OPAH RU					



FICHE ACTION



FICHE ACTION	1bis	DEVELOPPEMENT ET REHABILITATION DU PARC DE LOGEMENTS LOCATIFS EN CŒUR DE VILLE (ACTION LOGEMENT)			
AXE DE RATTACHEMENT ACV	Réhabilitation - restructuration de l'habitat en centre-ville	DEGRE DE MATURITE	Engagé	ELU PILOTE	Evelyne PARISI Adjointe et conseillère communautaire Habitat - e.parisi@ville-saintes.fr
DATE DE SIGNATURE	septembre-2018			TECHNICIEN REFERENT	Florian NICOLAS Chargé de mission Action Cœur de Ville - Cellule Grands Projets f.nicolas@ville-saintes.fr -
CALENDRIER PREVISIONNEL	DEBUT	septembre-2018		FIN	juin-2026
DESCRIPTION ET OBJECTIFS					
Description succincte	Ce dispositif propose des aides financières et un accompagnement en faveur de la réalisation de travaux d'amélioration de l'habitat privé ancien. Dans ce cadre là, la ville de Saintes est à l'origine de la constitution en 2021 d'un guichet unique pour accompagner sur le plan technique et financier les investisseurs privés dans la rénovation de logements à destination locative.				
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration du bâti - Création d'un guichet unique - Lutte contre l'habitat insalubre - Réduction de la vacance - Amélioration des performances énergétiques - Embellissement du cadre de vie - Soutien au retour d'une population salariée et de familles en centre-ville 				
Programmation	Réhabilitation de logement, réhabilitation de façades, de vitrines commerciales, et rénovation énergétique				
Phasage	Dispositif continu				
Fiches actions liées	OPAH-RU ; Etude de résorption des friches urbaines ; Aménagement du cours National, Boulevard Guillet Maillet et Avenue Gambetta ; Développement du marché St Pierre ; Réhabilitation des rues piétonnes ; Valorisation de la place Bassompierre et de ses abords				
LOCALISATION ET FONCIER					
Localisation	Périmètre ORT				
Maîtrise foncière	Ville				
CADRE RÉGLEMENTAIRE					
PLU	Secteur sauvegardé + UA + UB				
PPRI, Protections patrimoniales ou environnementales	<ul style="list-style-type: none"> - PPRI : Zone Inondable au niveau des quais - Site Patrimonial Remarquable 				
CONTEXTE OPERATIONNEL					
Maître d'Ouvrage	Ville				
Partenaires Identifiés	Action Logement, Soliha				
Budget d'investissement prévisionnel TTC		Partenaires financeurs et Modalités de Financements	- Action Logement : Financement des travaux selon les termes de la convention signée le 26/03/2020		
Budget de fonctionnement prévisionnel TTC	Non applicable				
SUIVI ÉVALUATION					
Indicateurs d'avancement	Points mensuels avec Action Logement et Soliha, Nombre de COPIL et de COTECH annuels, nombre de logement subventionné Action Logement				
Indicateurs de résultat	Nombre d'acquisitions privées, nombre de projets subventionnés, nombre de logements locatifs en centre ville et nombre de logement réhabilités en périmètre OPAH RU				

Envoyé en préfecture le 23/12/2021

Reçu en préfecture le 23/12/2021

Affiché le



ID : 017-211704150-20211220-2021_147COS21-DE



FICHE ACTION



FICHE ACTION		ETUDE ET REQUALIFICATION DES FRICHES URBAINES			
AXE DE RATTACHEMENT ACV	Réhabilitation - restructuration de l'habitat en centre-ville	DEGRE DE MATURITE	Visite des friches réalisée	ELU PILOTE	Joel TERRIEN Adjoint en charge de l'urbanisme - j.terrien@ville-saintes.fr
DATE DE SIGNATURE	A venir dans le cadre de l'avenant			TECHNICIEN REFERENT	Florian NICOLAS Chargé de Mission ACV/Grands Projets f.nicolas@ville-saintes.fr - 05 46 98 24 71
CALENDRIER PREVISIONNEL	DEBUT	mai-2021		FIN	septembre-2024
DESCRIPTION ET OBJECTIFS					
Description succincte	Dans le cadre de la réhabilitation de friches urbaines de centre-ville, la ville mène avec le soutien de la Banque des Territoires une étude sur la requalification et la faisabilité de projets sur 5 sites : Credit Mutuel ; Rue Bourignon ; Présidial (réserve des musées) ; Galerie St Pierre ; Maison Audiat. Cette étude repose d'une part, sur la validation d'hypothèse émises par la ville, et d'autres part sur la présentation d'idées nouvelles quant au foncier étudié.				
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration du bâti - Réduction de la vacance - Embellissement du cadre de vie - Favoriser le retour d'une population salariée et de familles en centre-ville - Evaluer les opportunités du portefeuille foncier de la commune 				
Programmation	Réalisation d'une étude de faisabilité par le cabinet Citadia				
Phasage	Phase 1 : Visite des biens concernés par l'étude : réalisée en juin 2021 Phase 2 : Réalisation de l'étude : juin 2021 - décembre 2021 Phase 3 : Livraison de l'étude : janvier 2022 Phase 4 : Aménagement ou cession des biens concernés				
Fiches actions liées	Schéma directeur des sites prioritaires Saint Louis - Saint Eutrope - Vallon des Arènes ; Valorisation de la Place Bassompierre ; Aménagement de l'Avenue Gambetta				
LOCALISATION ET FONCIER					
Localisation	Périmètre ORT				
Maîtrise foncière	Ville, Etablissement Public Foncier				
CADRE RÉGLEMENTAIRE					
PLU	Secteur sauvegardé + UA + UB + N				
PPRI, Protections patrimoniales ou environnementales	Site Patrimoine Remarquable				
CONTEXTE OPERATIONNEL					
Maître d'Ouvrage	Ville				
Partenaires identifiés	Banque des Territoires, EPF				
Budget d'investissement prévisionnel TTC	50 000 €	Partenaires financeurs et Modalités de Financements	Banque des Territoires : 50 000€		
Budget de fonctionnement prévisionnel TTC	Non applicable				
SUIVI ÉVALUATION					
Indicateurs d'avancement	Visite pré-étude des friches urbaines ; Reception des recommandations suite à l'étude				
Indicateurs de résultat	Réalisation de projets sur les sites concernés, Cession des sites identifiés.				

Envoyé en préfecture le 23/12/2021

Reçu en préfecture le 23/12/2021

Affiché le



ID : 017-211704150-20211220-2021_147COS21-DE



FICHE ACTION



FICHE ACTION	3	MISE EN PLACE DE BORNES DANS LE SECTEUR PIETON			
AXE DE RATTACHEMENT ACV	Accessibilité, mobilité et connexions	DEGRE DE MATURITE	Terminé	ELU PILOTE	Philippe CREACHCADEC Adjoint en charge de la sécurité publique et civile p.creachcadec@ville-saintes.fr
DATE DE SIGNATURE	septembre-2018			TECHNICIEN REFERENT	Thomas COUSTE Directeur des Infrastructures t.couste@ville-saintes.fr - 05 46 92 35 94
CALENDRIER PREVISIONNEL	DEBUT	2017		FIN	2019
DESCRIPTION ET OBJECTIFS					
Description succincte	Le projet consiste à réguler et contrôler l'ensemble des accès véhicules au secteur piéton par la mise en place de bornes escamotables automatiques rattachées à une gestion technique centralisée				
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la sécurité, le confort et la tranquillité des habitants, des clients et des visiteurs y compris les jours d'événements - Améliorer l'attractivité du centre ville - Améliorer la visibilité des entrées du secteur piéton - Délimiter un secteur marchand piéton bien identifiable 				
Programmation	Cadrage méthodologique et définition des besoins ; Recrutement fournisseur ; Etude de conception par phase ; Déploiement de bornes en plusieurs tranches				
Phasage	Phase 1 : déploiement des trois bornes d'accès principales - Septembre à Décembre 2018 Phase 2 : Déploiement de cinq nouvelles bornes et mise en service complète des phases 1 et 2 - Janvier à Mai 2019 Phase 3 Déploiement de quatre bornes et mise en service complète - Septembre à Décembre 2019				
Actions liées	Réhabilitation des rues piétonnes				
LOCALISATION ET FONCIER					
Localisation	Quartier Saint-Pierre				
Maîtrise foncière	Ville				
CADRE RÉGLEMENTAIRE					
PLU	Secteur Sauvegardé				
PPRI, Protections patrimoniales ou environnementales					
CONTEXTE OPERATIONNEL					
Maître d'Ouvrage	Ville				
Partenaires identifiés	SDIS, CCI, Associations de commerçants, UDAP17, SRA				
Budget d'investissement prévisionnel TTC	450 000 €	Partenaires financeurs et Modalités de Financements	DSIL : 149 605 €TTC soit 66,5% des 224 000 €TTC demandés Ville : 225 130 €TTC		
Budget de fonctionnement prévisionnel TTC					
SUIVI ÉVALUATION					
Indicateurs d'avancement	Suivi des règlements des prestations réalisées				
Indicateurs de résultat	Rapports de conformité du fonctionnement des contrôles automatiques des droits d'accès suivant les types d'usager autorisés ; Comparaison avant/après de la visibilité des entrées piétonnes ; Comparaison avant/après de l'aspect accueillant des entrées piétonnes ; Comparaison avant/après des moyens humains et financiers mobilisés				



FICHE ACTION



FICHE ACTION		DEVELOPPEMENT D'UNE PLATEFORME E-COMMERCE LOCALE			
AXE DE RATTACHEMENT ACV	Développement économique et commercial équilibré	DEGRE DE MATURETE	Terminé	ELU PILOTE	Véronique ABELIN-DRAPRON Conseillère Municipale - v.abelindrapron@ville-saintes.fr
DATE DE SIGNATURE	A venir			TECHNICIEN REFERENT	Laurie Alvarez Webmestre - l.alvarez@ville-saintes.fr
CALENDRIER PREVISIONNEL	DEBUT	août-2020		FIN	décembre-2020
DESCRIPTION ET OBJECTIFS					
Description succincte	Le numérique occupe une place prépondérante dans notre quotidien et le commerce, comme tous les autres secteurs, s'en retrouve fortement impacté. Le web-to-store, le click&collect, les points relais etc., sont autant de notions qui montrent qu'il existe une forte complémentarité entre les outils numériques et la boutique physique. Un commerce connecté, peut espérer élargir sa zone de chalandise, augmenter sa fréquentation et ainsi augmenter son chiffre d'affaire. Pour permettre à la ville et à ses acteurs d'entrer de plein pied dans la révolution numérique, la municipalité fait le choix de développer une plateforme à disposition de ses commerçants pour développer leurs ventes : www.achetezasaintes.fr				
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Répondre aux défis posés par la crise sanitaire aux commerçants - Développer un réseau e-commerce local - Améliorer la visibilité des commerçants saintais sur internet 				
Programmation	<ul style="list-style-type: none"> - Définition d'un cahier des charges - Phase test et retours - Création de la plateforme Achetez à Saintes 				
Phasage					
Fiches actions liées	Développement d'une application citoyenne locale				
LOCALISATION ET FONCIER					
Localisation	Non applicable				
Maîtrise foncière	Non applicable				
CADRE RÉGLEMENTAIRE					
PLU	Non applicable				
PPRI, Protections patrimoniales ou environnementales	Non applicable				
CONTEXTE OPERATIONNEL					
Maître d'Ouvrage	Ville				
Partenaires identifiés	Région				
Budget d'investissement prévisionnel TTC	39 120 €	Partenaires financeurs et Modalités de Financements	- Préfecture de Charente-Maritime : 26 080 - Ville : 13 040		
Budget de fonctionnement prévisionnel TTC	9651 € TTC /6mois				
SUIVI ÉVALUATION					
Indicateurs d'avancement	Tenue des COTECH				
Indicateurs de résultat	Chiffre d'affaire généré par les commerçant, montant des ventes; nombre de visites journalières				

Envoyé en préfecture le 23/12/2021

Reçu en préfecture le 23/12/2021

Affiché le



ID : 017-211704150-20211220-2021_147COS21-DE



FICHE ACTION



FICHE ACTION		REHABILITATION DES QUAIS ET AMENAGEMENT DE LA FLOW VELO					
AXE DE RATTACHEMENT ACV	Accessibilité, mobilité et connexions	DEGRE DE MATURITE	En attente département (CP 23 mai)	ELU PILOTE	Joel TERRIEN Adjoint en charge de l'urbanisme - j.terrien@ville-saintes.fr		
DATE DE SIGNATURE	septembre-2018	DATE DE SIGNATURE DE L'AVENANT		TECHNICIEN REFERENT	Thomas COUSTE Directeur des Infrastructures t.couste@ville-saintes.fr - 05 46 92 35 94		
CALENDRIER PREVISIONNEL	DEBUT	mai-2021		FIN	mars-2026		
DESCRIPTION ET OBJECTIFS							
Description succincte	La Flow Vélo (V92), dont le conseil départemental fait office de maître d'ouvrage principal, s'inscrit dans le schéma national des itinéraires cyclables. Elle relie la Vélodysée (voie longeant le littoral atlantique) à Excideuil en Dordogne en longeant notamment la Charente sur le territoire de la CDA. La réalisation d'itinéraires cyclables sécurisés permettra une pratique locale, tant pour des déplacements utiles que de loisirs. Enfin, cet aménagement devra desservir les points d'intérêt du territoire et prévoit d'être accompagné de services complémentaires (hébergement, point service vélo, panneaux d'informations, guide, application smartphone...).						
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Promotion de la vallée de la Charente et du Cognac au travers d'une offre touristique qualitative et moderne en y apportant des services complémentaires (hébergement, point service vélo, guide, panneaux d'informations) - Développement des mobilités douces à travers l'aménagement de nouveaux itinéraires sécurisés - Mise en valeur des entrées de ville - Revitalisation du cœur de ville à travers la mise en valeur du cadre de vie et le développement des liens avec le fleuve 						
Programmation	Création d'une maison du vélo, aménagement des quais des roches, Quai Palissy, Quai de la République, Quai de l'Yser						
Phasage		2021	2022	2023	2024	2025	Apartir de 2026
	1-Quai Palissy-Goulebenèze						
	2-Quai des Roches	Etudes berges et réseaux prioritaires		Travaux réseaux et berges	Travaux d'aménagements		
	3-Quai République						
	4-Quai Yser	Etude mobilité stationnement	Jusqu'à AVP				
Halte principale Maison du Vélo	Installation temporaire de services						
Fiches actions liées	Etude mobilité ; Création du plan de stationnement et de circulation touristique ; Modernisation des supports de communication touristique et culturelle, Aménagement d'un site touristique de type port fluvial ; Aménagement de la Palu ; Etude de marketing territorial						
LOCALISATION ET FONCIER							
Localisation	Prairie de la Palu, 17100 La Palu						
Maîtrise foncière	Ville + CDA + Département						
CADRE RÉGLEMENTAIRE							
PLU	UaA ; UaB, Secteur Sauvegardé,						
PPRI, Protections patrimoniales ou environnementales	En partie Zone Inondable discontinue au niveau des quais de l'Yser, de la République, Palissy, des Roches.						
CONTEXTE OPERATIONNEL							
Maître d'Ouvrage	CDA + Département + Ville						
Partenaires identifiés	Département de Charente Maritime ; CDA ; Ville, Association "Saintes à vélo" ; Région, UDAP17, DREAL						
Budget d'investissement prévisionnel TTC	8 659 500 €	Partenaires financeurs et Modalités de Financements	- Europe				
Budget de fonctionnement prévisionnel TTC	Non applicable		- Région				
			- Département :				
			- Ville de Saintes : 2 834 750 €				
			- CDA : 698 625 €				
SUIVI ÉVALUATION							
Indicateurs d'avancement	Réalisation des études ; Etude d'impact ; réalisation des travaux						
Indicateurs de résultat	Fréquentation de la maison du vélo.						

Envoyé en préfecture le 23/12/2021

Reçu en préfecture le 23/12/2021

Affiché le



ID : 017-211704150-20211220-2021_147COS21-DE



FICHE ACTION



FICHE ACTION		MISE EN PLACE D'UNE APPLICATION MOBILE CITOYENNE			
AXE DE RATTACHEMENT ACV	Développement économique et commercial équilibré ; accès aux équipements et services publics	DEGRE DE MATURITE	Cahier des charges établi, choix du prestataire à venir	ELU PILOTE	Véronique ABELIN-DRAPRON Conseillère Municipale - v.abelindraron@ville-saintes.fr
DATE DE SIGNATURE	Dans le cadre du prochain avenant			TECHNICIEN REFERENT	Florian NICOLAS Chargé de Mission ACV/Grands Projets f.nicolas@ville-saintes.fr - 05 46 98 24 71
CALENDRIER PREVISIONNEL	DEBUT	mai-2021		FIN	janvier-2022
DESCRIPTION ET OBJECTIFS					
Description succincte	Création d'une application destinée aux habitants, facilitant la prise d'informations et de contacts de la part des administrés vers les services publics et commerçants, horaires, les actualités, l'agenda des événements organisés par les Collectivités. Cette application pourra permettre aux citoyens d'exprimer leur avis et de participer à des débats, ainsi que de signaler des anomalies au services de la ville, tout en réduisant le délai d'intervention (déchets, nuisances, dégradations). Ce projet est également à relier avec la refonte de l'accueil de la ville, et la création d'un guichet unique capable de fluidifier les interactions des saintais avec leur administration. Cette application pourra également se positionner en relais des supports de communication touristique.				
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Faciliter la prise d'information par les administrés - Assister les administrés dans leurs interactions avec les services publics - Promouvoir une démocratie de proximité - Mettre en lumière les services et événements de la Ville - Réduire le délai d'intervention des services de la ville lié à des anomalies 				
Programmation	<ul style="list-style-type: none"> - Définition d'un cahier des charges - Phase test et retours - Création d'une application Ville de Saintes 				
Phasage	<ul style="list-style-type: none"> - Cahier des charges : Octobre à novembre 2021 - Organisation de réunion de service sur le déploiement de l'application : janvier à février 2022 - Phase test : février à mai 2022 - Lancement : juin 2022 				
Actions liées	Modernisation des supports de communication touristique				
LOCALISATION ET FONCIER					
Localisation	Ville				
Maîtrise foncière	Non applicable				
CADRE RÉGLEMENTAIRE					
PLU	Non applicable				
PPRI, Protections patrimoniales ou environnementales	Non applicable				
CONTEXTE OPERATIONNEL					
Maître d'Ouvrage	Ville				
Partenaires identifiés	Ville, CDA, Région				
Budget d'investissement prévisionnel TTC	8 049 €	Partenaires financeurs et Modalités de Financements	- Région : Finançable à hauteur de 100% du montant de l'investissement		
Budget de fonctionnement prévisionnel TTC	670€ TTC / mois				
SUIVI ÉVALUATION					
Indicateurs d'avancement	Réalisation du cahier des charges ; Validation du cahier des charges ; Choix du prestataire ; Réalisation de l'appli pilote ; Phase test ; Validation de la phase test ; Mise en ligne de l'application				
Indicateurs de résultat	Nombre de téléchargements, nombre de services/équipements/commerces répertoriés, nombre d'actualités, nombre de signalements, temps de réponse par rapport aux signalements, instances participatives organisées...				



FICHE ACTION



FICHE ACTION		REVISION DU SITE PATRIMOINE REMARQUABLE			
AXE DE RATTACHEMENT ACV	Mise en valeur de l'espace public et du patrimoine	DEGRE DE MATURETE	En cours, enquete publique en juin	ELU PILOTE	Joel TERRIEN Adjoint en charge de l'urbanisme - j.terrien@ville-saintes.fr
DATE DE SIGNATURE	septembre-2018			TECHNICIEN REFERENT	Elodie ROBINET Directrice de l'urbanisme e.robinet@ville-saintes.fr - 05 46 92 34 76
CALENDRIER PREVISIONNEL	DEBUT	mai-2019		FIN	septembre-2026
DESCRIPTION ET OBJECTIFS					
Description succincte	Les sites patrimoniaux remarquables ont été créés par la loi du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine (loi LCap). Ce dispositif a pour objectif de protéger et de mettre en valeur le patrimoine architectural, urbain et paysager de nos territoires. Saintes dispose d'un secteur sauvegardé depuis 1990 (approuvé en 2002). Il concerne 65 hectares de la cité soit à peu près le périmètre de l'ancien castrum de la ville. Pour continuer à être opérant et efficace, il doit être adapté aux nouveaux modes de vie et enjeux urbains pour un centre-ville encore plus protégé, agréable à vivre et attractif. Le 17/12/2020, le nouveau périmètre SPR pour la ville est validé en Commission Nationale pour le Patrimoine est l'architecture. Ce nouveau périmètre apparaît plus resserré autour du centre-ville, des faubourgs, des tissus continus et architectures intéressantes, ainsi que de la Charente.				
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Définir un SPR plus adapté aux enjeux de l'environnement et des grands paysages - Simplifier la compréhension et la lecture des différents documents d'urbanisme 				
Programmation	Phase étude (inventaires, travail de terrain, concertation, bilan) ; Proposition de délimitation du SPR ; Proposition de délimitation PVAP/PSMV ; Enquête publique				
Phasage	<ul style="list-style-type: none"> -Phase étude : mai 2019 -Proposition de délimitation du SPR : Fin 2019 -Proposition de délimitation PVAP/PSMV : 1er trimestre 2020 -Enquête Publique : Juin 2021 -Phase 2 : Rédaction du cahier des charges : 2022 -Réalisation du règlement du SPR : 2023 à 2026 				
Actions liées	OPAH-RU ; Flow vélo ; Rénovation de l'Amphithéâtre ; Rénovation de Saint Eutrope ; Requalification du site Saint-Louis ; Création d'un Musée Lapidaire ; Amélioration des parcours piétons culturels ; Création de plans de stationnement et de circulation touristique ; Valorisation de la place Bassompierre et de ses abords ; Réhabilitation des rues piétonnes et des boulevards ; Développement du marché Saint Pierre ; Aménagement de la Palu ; Centre des congrès ;				
LOCALISATION ET FONCIER					
Localisation	SPR				
Maîtrise foncière	Ville				
CADRE RÉGLEMENTAIRE					
PLU	Secteur Sauvegardé + Ua + Ub + N				
PPRI, Protections patrimoniales ou environnementales	Natura 2000				
CONTEXTE OPERATIONNEL					
Maître d'Ouvrage	Ville				
Partenaires identifiés	UDAP17, SRA, Atelier Lavigne, DRAC, CRMH, CDA				
Budget d'investissement prévisionnel TTC	450 000 €	Partenaires financeurs et Modalités de Financements	Ville de Saintes : 42 482 DRAC : 42 482		
Budget de fonctionnement prévisionnel TTC					
SUIVI ÉVALUATION					
Indicateurs d'avancement	Réalisation des études ; Avis de la commission locale du SPR ; Validation du Conseil Municipal ; Enquête publique de la commission nationale				
Indicateurs de résultat	Validation des documents règlementaires par décision du Ministère de la Culture				



FICHE ACTION



FICHE ACTION		SCHEMA DIRECTEUR ST LOUIS - ST EUTROPE - VALLON DES ARENES			
AXE DE RATTACHEMENT ACV	Mise en valeur de l'espace public et du patrimoine	DEGRE DE MATURITE	En cours	ELU PILOTE	Joel TERRIEN Adjoint en charge de l'urbanisme - j.terrien@ville-saintes.fr
DATE DE SIGNATURE	septembre-2018	DATE DE SIGNATURE DE L'AVENANT		TECHNICIEN REFERENT	Franck POLLET Directeur des Services Techniques f.pollet@ville-saintes.fr - 05 46 98 24 89
CALENDRIER PREVISIONNEL	DEBUT	janvier-2021		FIN	juillet-2021
DESCRIPTION ET OBJECTIFS					
Description succincte	L'étude Schéma Directeur a pour objectif de construire la vision stratégique du devenir de plusieurs sites stratégiques pour le territoire : La friche du site Saint-Louis désaffectée depuis plusieurs années, ainsi que Saint-Eutrope, l'Amphithéâtre et son vallon. A ce stade, l'étude permettra de définir une cohérence d'ensemble, une articulation entre les différentes polarités historiques et leur influence sur le centre-ville Saintais. Pour le moment, il ne s'agit pas de définir opérationnellement et financièrement les interventions, même si ces éléments entreront en partie en ligne de compte, mais bien de construire la feuille de route pour le mandat à venir de la collectivité, de laquelle découleront ensuite les études opérationnelles nécessaires.				
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Construire une vision globale et cohérente entre les différentes polarités - Valoriser le Site Saint Louis - Accompagner les élus dans leurs choix 				
Programmation	Découpe en 4 Ateliers comprenant à chaque fois : Phase étude ; Visite sur site ; Echanges avec la majorité municipale ; Formalisation sous forme d'un document de rendu				
Phasage	Atelier 1 - Secteur Saint-Louis : Janvier 2021 Atelier 2 - Finalisation Secteur Saint-Louis : Février 2021 Atelier 3 -Secteur Vallon des Arènes : Mars 2021 Atelier 4 - Saint-Eutrope : Mai 2021 Réunion de restitution : Juillet 2021				
Fiches actions liées	Requalification du Site Saint-Louis ; Rénovation de l'Amphithéâtre et son vallon ; Rénovation de Saint-Eutrope ; Création d'un Musée Lapidaire ; Etude Marketing Territorial, Etude de mobilité et de s				
LOCALISATION ET FONCIER					
Localisation	St Louis - St Eutrope - Vallon des Arènes				
Maîtrise foncière	Ville				
CADRE RÉGLEMENTAIRE					
PLU					
PPRI, Protections patrimoniales ou environnementales					
CONTEXTE OPERATIONNEL					
Maître d'Ouvrage	Ville				
Partenaires identifiés	Banque des territoires, UDAP17, SRA, DRAC				
Budget d'investissement prévisionnel TTC	2018/2020 : 71 970€ TTC2020/2021 : 23 760€ TTC	Partenaires financeurs et Modalités de Financements	Banque des Territoires : 35 985€ (2018/2021) Ville :		
Budget de fonctionnement prévisionnel TTC			43 182€ (2018/2020) 14 256€ (2020/2021)		
SUIVI ÉVALUATION					
Indicateurs d'avancement	Tenue des différents ateliers ; Réalisation de choix structurants à l'issue du schéma directeur				
Indicateurs de résultat	Soutien des groupes de concertation sur les propositions faites sur Saint-Louis				



FICHE ACTION



FICHE ACTION		9				REQUALIFICATION DU SITE SAINT LOUIS	
AXE DE RATTACHEMENT ACV	Mise en valeur de l'espace public et du patrimoine	DEGRE DE MATURITE	En cours	ELU PILOTE	Joel TERRIEN Adjoint en charge de l'urbanisme - j.terrien@ville-saintes.fr		
DATE DE SIGNATURE	septembre-2018	DATE DE SIGNATURE DE L'AVENANT		TECHNICIEN REFERENT	Christophe BIRONIEN Directeur Général des Services c.bironien@ville-saintes.fr - 05 46 92 71 94		
CALENDRIER PREVISIONNEL	DEBUT	octobre-2020		FIN	mars-2026		
DESCRIPTION ET OBJECTIFS							
Description succincte	Le site Saint-Louis est une friche hospitalière à l'abandon depuis 2008. La Ville de Saintes a placé la restauration de ce lieu en tête de ses priorités, du fait de son statut emblématique pour les Saintais. Le souhait de la municipalité repose sur la volonté de faire du lieu un hub structurant du territoire, par sa centralité urbaine, ses perspectives patrimoniales, et l'histoire du site avec les Saintais. Pour construire une vision d'ensemble cohérente de l'aménagement du site et éviter ainsi l'écueil d'opérations qui vivraient indépendamment les unes des autres, un schéma directeur d'aménagement est actuellement réalisé en intégrant également les grands sites patrimoniaux que sont St-Eutrope, Les Arènes et leur vallon. Cette stratégie globale fixera à la fois des orientations générales d'aménagement et les conditions de réalisation de chaque sous-projet. Afin de porter une vision globale et cohérente de l'aménagement de la ville et de lier chaque projet						
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'un point fort touristique, vecteur de lien entre la ville haute, la ville basse, et les différents sites patrimoniaux - Création d'une nouvelle offre de logements en hyper-centre (comprenant du logement social) - Mise en valeur du patrimoine - Dynamisation et mise en valeur du belvédère Saint-Louis - Préservation de la mixité urbaine via une offre résidentielle raisonnée - Création d'un musée archéologique - Création d'une résidence senior - Viabilisation du site 						
Programmation	Schéma Directeur et études ; Sécurisation des falaises ; Création et aménagement de logements sociaux ; Aménagement du logis du gouverneur et de la chapelle comme propriété ville ; Aménagement d'un parcours paysager (belvédère et corniche) ; Aménagement d'une résidence senior ; Aménagement du musée						
Phasage	<ul style="list-style-type: none"> - Ouverture et aménagement du belvédère : juin 2021 - Finalisation du schéma directeur Saint Louis - Saint Eutrope - Vallon des Arènes : juillet 2021 - Désignation d'un assistant à maîtrise d'ouvrage : Septembre 2021- Désignation d'une équipe technique : architecte ; urbaniste ; paysagiste ; écologue : Fin 2021 - Définition du programme d'aménagement et décomposition en lots : 2022 - Lancement de la démarche permis d'aménager : 2022 - Lancement des travaux des travaux de démolition (optionnel) : 2023 - Lancement des travaux de construction/rénovation : 2023 - 2026 - Concertation régulière avec les administrés : Lancement de la démarche continue le 30 novembre 2021 						
Fiches actions liées	Schéma directeur des sites prioritaires Saint Louis - Saint Eutrope - Vallon des Arènes ; Rénovation de l'amphithéâtre ; Requalification de St-Eutrope ; OPAH RU ; Création d'un musée lapidaire, plan de stationnement ; étude marketing territorial, Renouveau de la signalétique, des parcours piétons et des animations culturelles ; Modernisation des supports de communication touristique et culturelle ; Etude de mobilité et plan de stationnement						
LOCALISATION ET FONCIER							
Localisation	Place du 11 Novembre						
Maîtrise foncière	Ville						
CADRE RÉGLEMENTAIRE							
PLU	Secteur sauvegardé du PSMV						
PPRI, Protections patrimoniales ou environnementales	Site Patrimonial Remarquable Site Archéologique						
CONTEXTE OPERATIONNEL							
Maître d'Ouvrage	Ville						
Partenaires Identifiés	Action logement, ANAH, CDA, Banque des Territoires, UDAP17, SRA, SEMIS, Conseil départemental						
Budget d'investissement prévisionnel TTC	12 400 000 € HT	Partenaires financeurs et Modalités de Financements	<ul style="list-style-type: none"> - Commune de Saintes : - Banque des Territoires : - Fonds friche : 800 000 € HT accordés - Principes de partenariats actés, montants et montages restant à définir : - Au titre du financement de logements sociaux : Action logement, Département de la Charente Maritime, SEMIS, CDA - Au titre de la réhabilitation d'un bâtiment : Anah - Promoteur (recettes sur vente des bâtiments) 				
Budget de fonctionnement prévisionnel TTC	Non applicable						
SUIVI ÉVALUATION							
Indicateurs d'avancement	Réalisation du cahier des prescriptions, consultation et désignation promoteur (hypothèse), engagement bailleur social sur l'opération, consultation et désignation MOE, engagement du chantier, livraison des logements, occupation des logements, Réalisation des investigations archéologiques,						
Indicateurs de résultat	Vente des logements, fréquentation des infrastructures publiques, installation d'une population active,						



FICHE ACTION



FICHE ACTION		RESTAURATION DE LA BASILIQUE SAINT EUTROPE			
AXE DE RATTACHEMENT ACV	Mise en valeur de l'espace public et du patrimoine	DEGRE DE MATURETE	Phase travaux lancée	ELU REFERENT	Joel TERRIEN Adjoint en charge de l'urbanisme - j.terrien@ville-saintes.fr
DATE DE SIGNATURE	septembre-2018	DATE DE SIGNATURE DE L'AVENANT		TECHNICIEN REFERENT	Franck POLLET Directeur des Services Techniques f.pollet@ville-saintes.fr - 05 46 98 24 89
CALENDRIER PREVISIONNEL	DEBUT	juin-21		FIN	janv-23
DESCRIPTION ET OBJECTIFS					
Description succincte	L'église Saint-Eutrope de Saintes, site classé Monument Historique en 1840, dominant le vallon des Arènes, composante 868 des chemins de Saint-Jacques de Compostelle inscrit à l'UNESCO, a fait l'objet d'un diagnostic architectural, archéologique, sanitaire et urbain en 2017-2018, qui souligne les points préoccupants : dégradation du décor roman extérieur et mauvaise gestion des eaux pluviales; désordres hygrométriques majeurs dans la crypte favorisant la dégradation des sculptures et le développement de moisissures et champignons, ventilation de la crypte inadaptée, affaissement de l'avant-crypte, l'attractivité du site et l'accessibilité de faible qualité, le frottement des usages ; le stationnement. Autant de problématiques que le projet de Saint Eutrope vise à solutionner tout en positionnant l'église comme un des pôles d'attraction majeurs du territoire.				
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Restauration des monuments - Développement de l'attractivité du territoire à travers la valorisation du patrimoine (pôle d'attractivité majeur) - Accueil du public dans de très bonnes conditions d'accès et de sécurité - Valorisation et aménagement du site et de ses abords - Programmation d'actions culturelles 				
Programmation	<ul style="list-style-type: none"> - Tranche 1 ferme / restauration de la façade nord : restauration du parement et du décor avec intégration des pierres neuves au sein des parements érodés, reprise de la gestion des eaux pluviales sur la toiture haute et des points de descente, aménagement d'un dallage calcaire avec fil d'eau aérien au pied du chevet vers le point de récolement Est - Tranche 2 ferme / restauration et assainissement de la crypte et l'avant-crypte : restauration des ornements sculptés, gestion des désordres hygrométriques, reprise de la ventilation, confortement de l'avant-crypte, renouvellement de l'ambiance lumineuse de la crypte, reprise du sol et de la circulation, qui sera à même la roche (retrait de l'ensemble des sols en ciment) - Tranche 3 optionnelle / Aménagements culturels, urbains et paysagers incluant le cercle Saint-Martin 				
Phasage	<ul style="list-style-type: none"> - Plan de financement / Lancement du marché travaux Tranche 1 / Finalisation plan de médiation : Decembre 2020 - Recrutement CSPS Chantier / Etudes des modes de construction : Janvier 2021 - Tenue COPIL / Réunion Comité Scientifique / Concertation / Cloture et attribution du marché travaux / Formation des guides et médiateurs sur le chantier : Février 2021 - Début des travaux et Mise en oeuvre des plans de médiation et communication : juillet 2021 - Projection Tranche 2 et positionnement tranche 3 / Fin des travaux Tranche 1 : Courant 2021 - début 2022 				
Fiches actions liées	Schéma directeur des sites prioritaires Saint Louis - Saint Eutrope - Vallon des Arènes ; Renouvellement de la signalétique, des parcours piétons et des animations culturelles; Etude de mobilité et plan de stationnement ; étude marketing territorial ; Modernisation des supports de communication touristique et culturelle				
LOCALISATION ET FONCIER					
Localisation	56 Rue Saint-Eutrope, 17100 Saintes				
Maîtrise foncière	Ville de Saintes				
CADRE RÉGLEMENTAIRE					
PLU	Site Patrimonial Remarquable, N, Nh, Nj, Uab (zones tampon)				
PPRI, Protections patrimoniales ou environnementales	Zone SPR, Site Archéologique classé, Monument Historique Unesco depuis 1840				
CONTEXTE OPERATIONNEL					
Maître d'Ouvrage	Ville				
Partenaires identifiés	SRA, DRAC, UDAP17, DREAL, CD17, CRMH, Région, Banque des Territoires				
Budget d'investissement prévisionnel TTC	3 141 075 €	Partenaires financeurs et Modalités de Financements	<ul style="list-style-type: none"> - Commune de Saintes : 709 091€ - Banque des Territoires : (prêt) - DRAC : Financement Diagnostic Archéologique : 1 062 618€ - Région : 260 000€ - CD17 : 		
Budget de fonctionnement prévisionnel TTC					
SUIVI ÉVALUATION					
Indicateurs d'avancement	Réalisation des études, Lancement des différentes tranches, Mise en œuvre d'un plan de médiation culturelle, réouverture de la crypte				
Indicateurs de résultat	Fréquentation de Saint Eutrope , nombre d'actions culturelles programmées				



FICHE ACTION



FICHE ACTION		RENOVATION DE L'AMPHITHEATRE GALLO-ROMAIN ET SON VALLON			
AXE DE RATTACHEMENT ACV	Mise en valeur de l'espace public et du patrimoine	DEGRE DE MATURETE	Consultation lancée	ELU PILOTE	Joel TERRIEN Adjoint en charge de l'urbanisme - j.terrien@ville-saintes.fr
DATE DE SIGNATURE	septembre-2018	DATE DE SIGNATURE DE L'AVENANT		TECHNICIEN REFERENT	Franck POLLET Directeur des Services Techniques f.pollet@ville-saintes.fr - 05 46 98 24 89
CALENDRIER PREVISIONNEL	DEBUT	juin-2021		FIN	mars-2026
DESCRIPTION ET OBJECTIFS					
Description succincte	L'amphithéâtre a fait l'objet d'un diagnostic architectural, archéologique et sanitaire du site en 2017-2018, qui souligne 3 points préoccupants : l'état des maçonneries (porte des vivants, porte des morts, vomitoria) ; la végétation invasive (équilibre entre le vallon et le monument) ; le désordre hydraulique majeur (gestion des eaux souterraines et pluviales qui gorgent les pierres d'eau et accélèrent leur érosion).				
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer la sauvegarde d'un monument millénaire - Renforcer le cheminement paysager et le parcours dans le vallon en lien avec les autres sites - Programmer des actions culturelles - Développer des partenariats à l'échelle nationale et européenne afin de créer un réseau de villes possédant des amphithéâtres gallo-romains 				
Programmation	Schéma Directeur ; approche archéologique ; étude et travaux,				
Phasage	<ul style="list-style-type: none"> - Fouilles archéologiques préventives : début le 14 juin 2021 - Lancement officiel du chantier de restauration : 19 juin 2021 - Tranche ferme 1 (Porte des Vivants et travées adjacentes) : 7 mois de chantier - Tranche ferme 2 (Porte des Morts et travées adjacentes) : 7 mois de chantier - Tranche 3 : restauration du podium, des escaliers, et assainissement. 8 mois de chantier - Tranche optionnelle (fouilles de sépultures) : 1 mois - Médiation et événements 				
Fiches actions liées	Schéma directeur des sites prioritaires Saint Louis - Saint Eutrope - Vallon des Arènes ; étude de reconquête des friches urbaines (Audiat et Bourignon) ; Renouvellement de la signalétique, des parcours piétons et des animations culturelles ; Etude de marketing territorial ; Modernisation des supports de communication touristique et culturelle				
LOCALISATION ET FONCIER					
Localisation	20 Rue Lacurie ; Avenue des arènes				
Maîtrise foncière	Ville				
CADRE RÉGLEMENTAIRE					
PLU	N				
Servitude	SPR-ZPPAUP				
PPRI, Protections patrimoniales ou environnementales	Site Archéologique classé, Espace Boisé Classé				
CONTEXTE OPERATIONNEL					
Maître d'Ouvrage	Ville				
Partenaires Identifiés	20 000 €				
Budget d'investissement prévisionnel TTC	Coût de l'opération (hors recettes) : 4 369 994,47 € HT (mai 2021)	Partenaires financeurs et Modalités de Financements	<ul style="list-style-type: none"> - DRAC : subventions sur les études et les tranches travaux : 86 493€ - CD17 : subventions sur archéologie, travaux et médiation : - Région : subventions sur travaux : 873 998€ - Loto du patrimoine : 317 000 € versés 		
Budget de fonctionnement prévisionnel TTC	Non applicable				
SUIVI ÉVALUATION					
Indicateurs d'avancement	Réalisation des études ; réalisation des investigations archéologiques ; réalisation des travaux				



FICHE ACTION



Envoyé en préfecture le 23/12/2021
 Reçu en préfecture le 23/12/2021
 Affiché le 
 ID : 017-211704150-20211220-2021_147COS21-DE

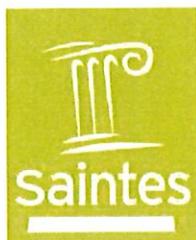
FICHE ACTION		RENOVATION DU FONDS ANCIEN			
AXE DE RATTACHEMENT ACV	Mise en valeur de l'espace public et du patrimoine	DEGRE DE MATURETE	En cours	ELU PILOTE	Bruno DRAPON Président de la CDA - Maire de Saintes b.drapron@agglo-saintes.fr
DATE DE SIGNATURE	A venir			TECHNICIEN REFERENT	Stéphane DONNAT Directeur Général Adjoint - Vie de la Cité 05 49 92 35 19 - s.donnat@ville-saintes.fr
CALENDRIER PREVISIONNEL	DEBUT	sept-20		FIN	janv-22
DESCRIPTION ET OBJECTIFS					
Description succincte	Réunissant 400 000 documents patrimoniaux datant du Xie au XXie siècle, le fonds ancien comporte un grand nombre de pièces remarquables et en exemplaires uniques, et offre à la ville un rayonnement culturel et intellectuel. Pour autant, une mission d'expertise sanitaire, réalisée en 2010 par le Laboratoire de conservation de la Bibliothèque nationale de France, a montré une contamination fongique et bactérienne active et élevée des collections, rendant le site inapte à recevoir du public. Après 10 ans d'étude, de traitement et de décontamination, les résultats obtenus permettent à la municipalité de projeter la mise en accessibilité des œuvres rénovées de façon gratuite à tous les publics.				
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Décontaminer et préserver les œuvres du patrimoine - Prévenir les risques de destruction des œuvres (effondrement, contamination bactérienne, fongique) - Offrir un lieu de patrimoine accessible à tous 10 ans après sa fermeture 				
Programmation	Réalisation d'une étude ; Traitement et décontamination ; Réalisation de travaux ; Aménagement des espaces destinés à accueillir du public				
Phasage	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'une étude sur les risques bactériologiques et fongiques : 2010 - Traitement et décontamination : 2010 à 2021 - Réouverture au public : 10 juillet 2021 pour 2/3 des œuvres - Traitement du dernier tiers : 2022 				
Fiches actions liées	Etude marketing territorial ; Création d'un musée Lapidaire ; Renouvellement de la signalétique, des parcours piétons et des animations culturelles ; Modernisation des supports de communication touristique et culturelle				
LOCALISATION ET FONCIER					
Localisation	Médiathèque François Mitterrand, Place d'Echevinage, 17100 Saintes				
Maîtrise foncière	Ville				
CADRE RÉGLEMENTAIRE					
PLU	Secteur Sauvegardé ; UaA				
PPRI, Protections patrimoniales ou environnementales					
CONTEXTE OPERATIONNEL					
Maître d'Ouvrage	Ville				
Partenaires identifiés	DRAC, Région, CD17, CDA				
Budget d'investissement prévisionnel HT	Dépenses bâtiment : 817 325 €Dépenses décontamination : 250 000 €Dépenses totales : 1 067 325 €	Partenaires financeurs et Modalités de Financements	DRAC : 294 190 € HT au titre des travaux du bâtiment 150 000 € HT au titre de la décontamination patrimoniale Région : 82 000 € HT au titre des travaux du bâtiment 12 500 € HT au titre de la décontamination patrimoniale CD17 : à définir € HT au titre des travaux du bâtiment à définir € HT au titre de la décontamination patrimoniale CDA : 82 000 € HT au titre des travaux du bâtiment		
Budget de fonctionnement prévisionnel TTC			Soit un total de : 821 190 HT€ Reste à charge pour la ville : 196 135 € HT au titre des travaux du bâtiment 50 000 € HT au titre de la décontamination patrimoniale		
SUIVI ÉVALUATION					
Indicateurs d'avancement	Evolution favorable de l'indice bactériologique				
Indicateurs de résultat	Nombre de visiteurs				

Envoyé en préfecture le 23/12/2021

Reçu en préfecture le 23/12/2021

Affiché le

ID : 017-211704150-20211220-2021_147COS21-DE



FICHE ACTION



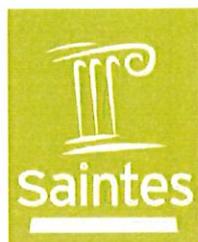
FICHE ACTION		AMENAGEMENT DU SITE NATUREL DE LA PALU			
AXE DE RATTACHEMENT ACV	Accès aux équipements et aux services publics	DEGRE DE MATURITE	Phase d'étude	ELU PILOTE	Charlotte TOUSSAINT - Adjointe en charge du site du la Palu - c.toussaint@ville-saintes.fr
DATE DE SIGNATURE	septembre-18	DATE DE SIGNATURE DE L'AVENANT		TECHNICIEN REFERENT	Benjamin POTEAU Directeur Cadre de vie b.poteau@ville-saintes.fr - 05 46 98 22 90
CALENDRIER PREVISIONNEL	DEBUT	octobre-2020		FIN	avr-24
DESCRIPTION ET OBJECTIFS					
Description succincte	Le site de la Palu, composé de 122 hectares de plans d'eau, de prairies naturelles, de canaux et fossés abritant une faune particulièrement dense, est doté d'atouts multiples : Cœur de nature en pleine centralité urbaine ; vecteur de résilience urbaine face aux îlots de chaleurs, au risque inondation, aux problématiques de santé des populations ; hotspot de biodiversité. Autant d'éléments qui légitiment le projet de la Palu pour dynamiser le centre-ville saintais. Ce projet s'inscrit dans une logique progressive d'aménagement des berges de la Charente, en faisant de la Palu une porte d'entrée naturelle sur le territoire, et un lieu de reconnection avec le vivant où se mêlent loisirs naturalistes et détente, via l'aménagement de sentiers de randonnée pédestre et de services complémentaires.				
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'un pôle nature départemental - Développement du tourisme fluvestre et activités de loisir en bordure du plan d'eau - Création d'une maison de la nature - Confortation de la dorsale verte créée par la Charente. - Promotion des modes de déplacements doux 				
Programmation	Création d'une maison de la nature ; réalisation d'un parcours piéton ; aménagements de loisirs et de découvertes naturalistes				
Phasage	<ul style="list-style-type: none"> - 2020 à 2021 : Installation de la gouvernance ; Mobilisation des partenaires ; Traitements des risques - 2021 - 2022 : Premiers aménagements à vocation naturaliste et d'usage ; Etude programmatique ; Lancement programme animation ; Lancement démarche Réserve Naturelle Régionales - 2022 - 2023 : Seconde phase d'aménagements paysagers et naturalistes ; Programmation d'une maison de la Nature - 2022 - 2024 : Etude, maîtrise d'œuvre et construction de la Maison du Vélo - Animation du site et médiation grands publics : 2021 à 2024 				
Fiches actions liées	Aménagement de la Flow Vélo, Etude marketing territorial ; Modernisation des supports de communication touristique et culturelle ; Renouvellement de la signalétique, des parcours piétons et des animations culturelles;				
LOCALISATION ET FONCIER					
Localisation	Prairie de la Palu, 17100 La Palu				
Maîtrise foncière	Ville				
CADRE RÉGLEMENTAIRE					
PLU	Zone N				
PPRI, Protections patrimoniales ou environnementales	Zone Natura 2000, Espace Naturel Sensible				
CONTEXTE OPERATIONNEL					
Maître d'Ouvrage	Ville				
Partenaires identifiés	DRAC / CD17 / Région / Observatoire Régional de la Biodiversité / CDA				
Budget d'investissement prévisionnel TTC	Coût de l'opération (hors recettes) : 1 420 000 € TTC	Partenaires financeurs et Modalités de Financements	<ul style="list-style-type: none"> - Europe : React UE + FEDER 2022 - DSIL : 100 000€ - Région - CD17 - Ville de Saintes 		
Budget de fonctionnement prévisionnel TTC	Non applicable				
SUIVI ÉVALUATION					
Indicateurs d'avancement	Réalisation des études dont une étude d'impact ; réalisation des travaux				
Indicateurs de résultat	Nombre d'actions culturelles réalisées, satisfaction des usagers, indicateur de préservation naturelle				



FICHE ACTION



FICHE ACTION	14	DEVELOPPEMENT D'UNE CITE ADMINISTRATIVE - TRANSFERT DU SIEGE DE LA CDA			
AXE DE RATTACHEMENT ACV	Accès aux équipements et aux services publics	DEGRE DE MATURITE	En cours	ELU PILOTE	Francis GRELLIER Vice président CDA délégué aux bâtiments communautaires et travaux - f.grellier@agglo-saintes.fr
DATE DE SIGNATURE	septembre-2018			TECHNICIEN REFERENT	Peggy Bednarowicz Directrice Générale des Services CDA p.bednarowicz@agglo-saintes.fr - 06 30 61 06 17
CALENDRIER PREVISIONNEL	DEBUT	janvier-2020		FIN	juin-2023
DESCRIPTION ET OBJECTIFS					
Description succincte	La Caisse Régionale du Crédit Agricole a regroupé fin 2016, son siège régional à Lagord et laissé vacant, rive droite de Saintes, plus de 14 000 m ² de bureaux. Dans le cadre des discussions pour compenser ce départ et maintenir une activité économique dynamique sur la rive droite de Saintes, la CDA de Saintes a obtenu de la part de cet organisme bancaire la cession à l'euro symbolique d'un immeuble de bureaux plus de 4500 m ² afin d'y installer son nouveau siège administratif. Actuellement, le siège de la CDA, édifié au début des années 1990, ne permet plus d'accueillir l'ensemble des agents du fait du développement des compétences assurées au fil des années. La réalisation du siège de la CDA sur ce site permettra le transfert de 120 agents administratifs sur la rive droite et dynamisera le commerce local sur cette partie de la ville de Saintes.				
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Redynamiser la rive droite et éviter de laisser un bâtiment inoccupé en centre-ville - Réhabiliter le bâtiment en prenant en compte des objectifs de qualité environnementale (La CDA étant reconnue Territoire à Energie Positive) - Améliorer les conditions de travail des agents communautaires 				
Programmation	Aménagement du parvis coté boulevard Guillet Maillet ; Construction d'une extension la nouvelle entrée du siège de la CDA ; Restructuration complète du bâtiment				
Phasage	<ul style="list-style-type: none"> - Obtention du permis de construire : octobre 2019 - Consultation des entreprises : novembre 2019/janvier 2020 - Attribution des marchés de travaux : février 2020 - Ouverture de chantier : mars 2020 - Réception des travaux : mars 2022 - Emménagement : avril 2022 				
Actions liées	Réaménagement du boulevard Guillet Maillet ; Création d'une agence de l'attractivité				
LOCALISATION ET FONCIER					
Localisation	16 Boulevard Guillet Maillet, Saintes 17100				
Maîtrise foncière	CDA				
CADRE RÉGLEMENTAIRE					
PLU	Ubb				
PPRI, Protections patrimoniales ou environnementales	Site Patrimonial Remarquable				
CONTEXTE OPERATIONNEL					
Maître d'Ouvrage	CDA				
Partenaires identifiés	CDA ; Ville de Saintes ; Etat ; Feder ; CD17, Région				
Budget d'investissement prévisionnel HT	5 860 000€ HT	Partenaires financeurs et Modalités de Financements	<ul style="list-style-type: none"> - CDA : 3 650 659€ HT - Etat (contrat de ruralité + DSIL « amélioration thermique » + DETR) : 1 063 653€ HT - Feder (partie énergétique du projet) : 745 688€ HT - CD17 : 		
Budget de fonctionnement prévisionnel TTC					
SUIVI ÉVALUATION					
Indicateurs d'avancement	Respect du calendrier de réalisation du transfert (2018 – 2021)				
Indicateurs de résultat	Maintien de l'activité économique sur la rive droite ; Respect de l'enveloppe financière ; Diminution des consommations énergétiques				



FICHE ACTION



FICHE ACTION	15	ETUDE MARKETING TERRITORIAL			
AXE DE RATTACHEMENT ACV	Développement économique et commercial équilibré	DEGRE DE MATURITE	En cours	ELU PILOTE	Véronique ABELIN-DRAPRON Conseillère Municipale - v.abelindraron@ville-saintes.fr
DATE DE SIGNATURE	A venir			TECHNICIEN REFERENT	Stéphane DONNAT Directeur Général Adjoint - Vie de la Cité 05 49 92 35 19 - s.donnat@ville-saintes.fr
CALENDRIER PREVISIONNEL	DEBUT	novembre-2021		FIN	septembre-2022
DESCRIPTION ET OBJECTIFS					
Description succincte	Les opérations de revitalisation d'un centre-ville ont pour ambition d'enclencher une transformation durable des territoires concernés, et donc de transformer leur image afin de les rendre plus attractifs. Or, les aménagements seuls ne suffisent pas à modifier la perception qui est faite d'un territoire. Pour changer l'image, il faut travailler sur les atouts, les flux, le « faire venir », mais aussi la « fierté d'habiter ». L'enjeu de cette étude de marketing territorial consiste donc à définir une nouvelle vocation, un nouveau positionnement pour la ville de Saintes, associé au renouvellement urbain et à communiquer sur cette nouvelle image et ce nouveau « rôle urbain ». Il s'agit de passer d'une image subie à une image choisie construite de manière stratégique et adaptée.				
Objectifs	- S'appuyer sur des atouts très identitaires du territoire et permettant de se différencier positivement par rapport aux autres territoires : identité/vecteur de différenciation - Rassembler les acteurs économiques, touristiques, et associatifs du territoire pour travailler sur l'émergence d'une marque, favorisant son appropriation et sa diffusion, alignement entre identité, image et habitants dans leur diversité.				
Programmation	Recrutement d'un apprenti/stagiaire pour animer la démarche ; Constitution et installation d'un comité de pilotage ; Identification des orientations ; Appel à candidatures et constitution de groupes de travail ; vote de la charte et présentation du slogan/marque territoriale ; Lancement du plan de communication				
Phasage	Phase 1 : Recrutement d'un stagiaire; Appel a candidatures ; Constitution des groupes de travail - Lancement d'une consultation pour retenir un cabinet d'étude - Novembre 2021 à mars 2022 Phase 2 : Réunion de travail et concertation des acteurs clés pour voter la charte retenue - mars 2022 à juillet 2022				
Fiches actions liées	Flow vélo ; Rénovation de l'Amphithéâtre ; Rénovation de Saint Eutrope ; Requalification du site Saint-Louis ; Création d'un Musée Lapidaire ; Amélioration des parcours piétons culturels ; Etude de mobilité et plan de stationnement ; Valorisation de la place Bassompierre ; Réhabilitation des rues piétonnes ; Développement du marché Pierre ; Aménagement de la Palu ; Modernisation des supports de communication touristique et culturelle ; ; Centre des congrès ; Renouvellement de la signalétique, des parcours piétons et des animations culturelles				
LOCALISATION ET FONCIER					
Localisation	Non applicable				
Maîtrise foncière	Non applicable				
CADRE RÉGLEMENTAIRE					
PLU	Non applicable				
PPRI, Protections patrimoniales ou environnementales	Non applicable				
CONTEXTE OPERATIONNEL					
Maître d'Ouvrage	CDA				
Partenaires identifiés	CD17, Ville, associations de restaurateurs, commerçants, hoteliers, habitants impliqués, associations patrimoniales et touristiques				
Budget d'investissement prévisionnel TTC	18 000 €	Partenaires financeurs et Modalités de Financements	CD17 : Ville : CDA :		
Budget de fonctionnement prévisionnel TTC					
SUIVI ÉVALUATION					
Indicateurs d'avancement	Constitution des groupes ; concertation des parties ; réalisation de la charte ; entrée en application ; nombre de réunions				
Indicateurs de résultat	Evolution de la fréquentation touristique sur le territoire (Entrées musées et équipements culturels) ; croissance du volume d'affaire des commerces				

Envoyé en préfecture le 23/12/2021

Reçu en préfecture le 23/12/2021

Affiché le



ID : 017-211704150-20211220-2021_147COS21-DE

Annexe 3 – Délimitation du périmètre d'intervention ORT et du périmètre OPAH-RU

Envoyé en préfecture le 23/12/2021

Reçu en préfecture le 23/12/2021

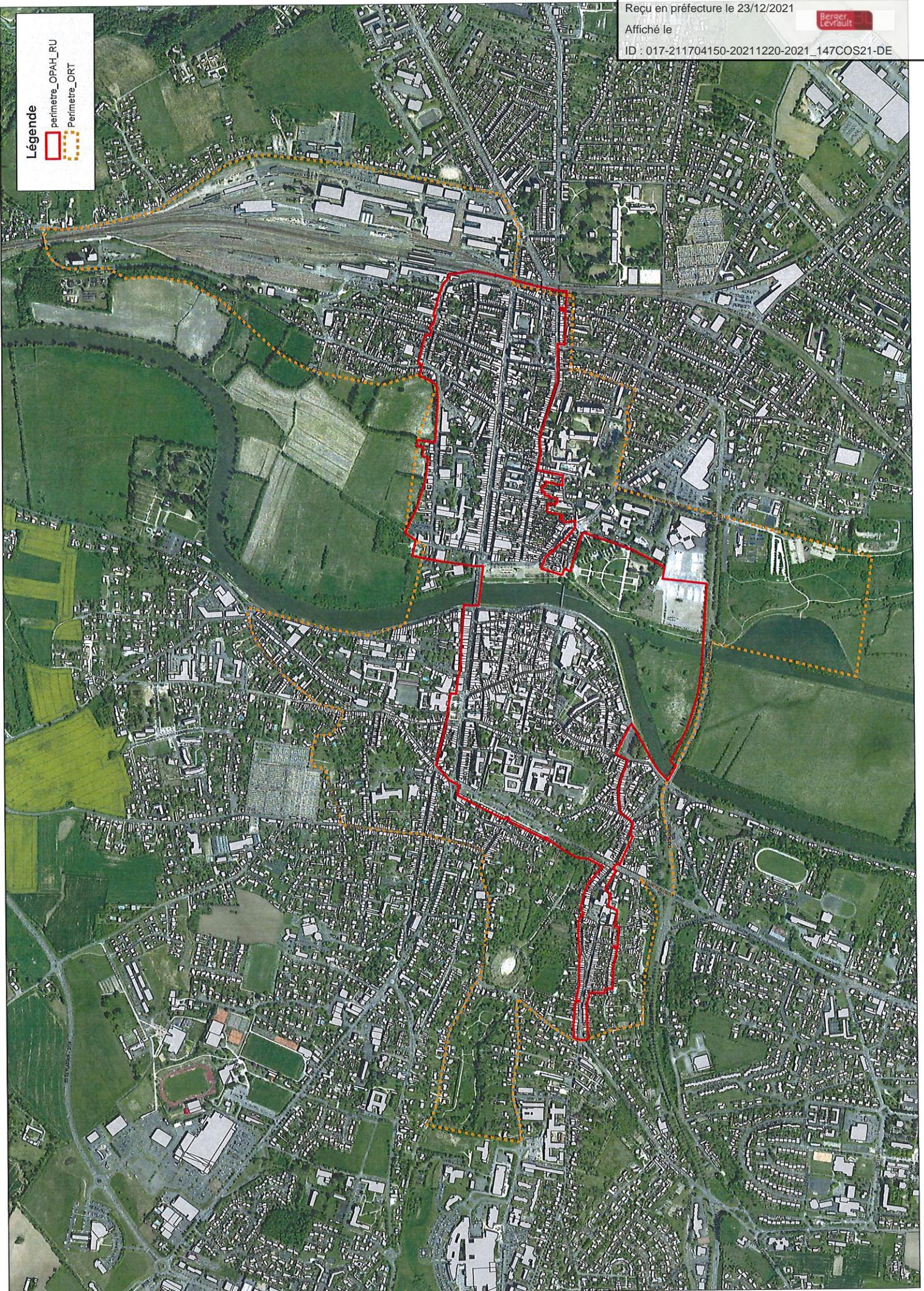
Affiché le



ID : 017-211704150-20211220-2021_147COS21-DE

Légende

- perimetre_OPAH_RU
- perimetre_ORT



Envoyé en préfecture le 23/12/2021

Reçu en préfecture le 23/12/2021

Affiché le

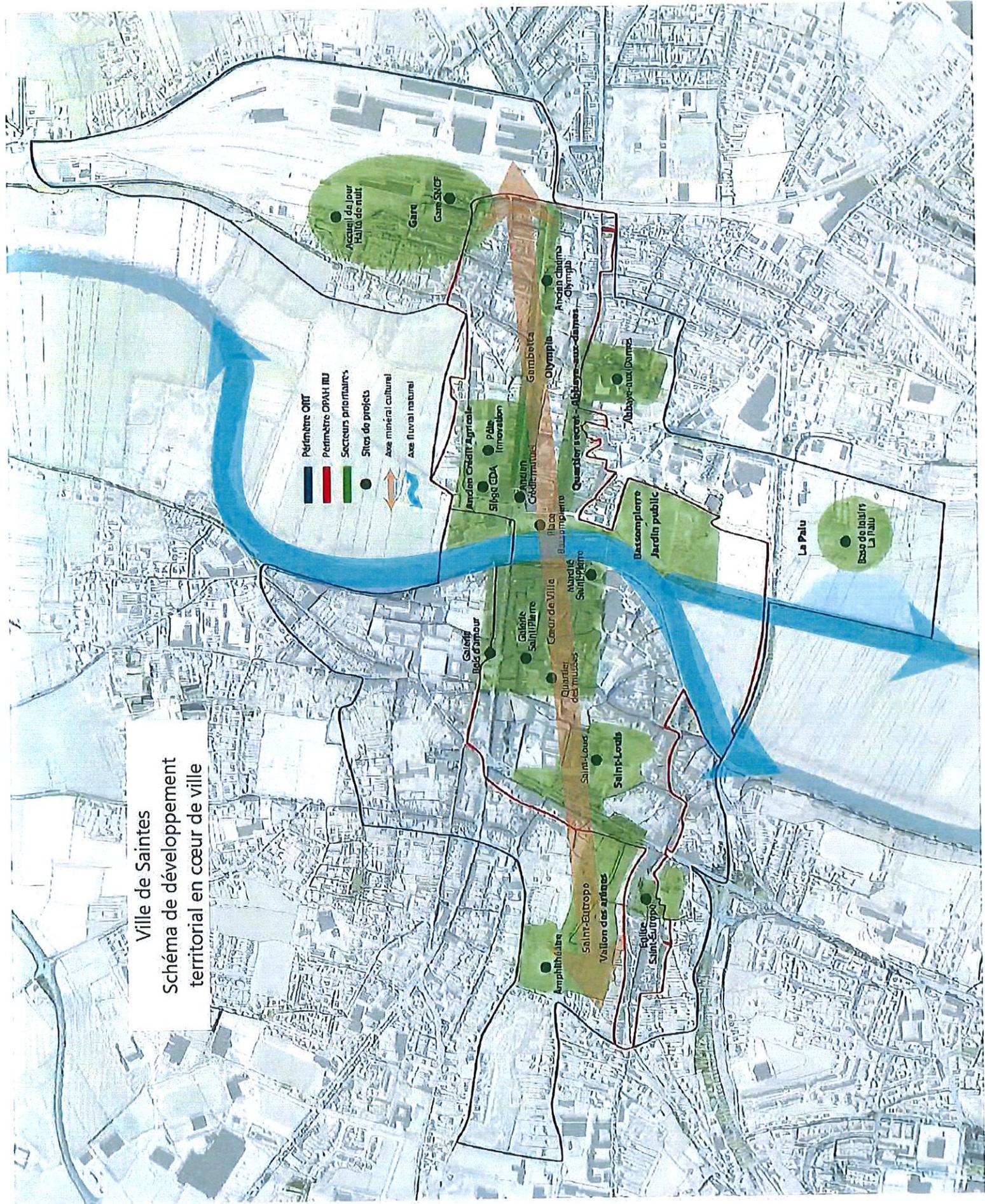


ID : 017-211704150-20211220-2021_147COS21-DE

Annexe 4 – Le projet stratégique de développement et de revitalisation de la ville de Saintes

Ville de Saintes

Schéma de développement territorial en cœur de ville



Envoyé en préfecture le 23/12/2021

Reçu en préfecture le 23/12/2021

Affiché le



ID : 017-211704150-20211220-2021_147COS21-DE

Annexe 5 – Annuaire des contacts

COFIL ACV Vendredi 11 juin 2021

Nom Prénom	Fonction
ETAT & PARTENAIRES	
SCHAAF Véronique	Sous-Préfète
LEVEQUE Simon	Sous-préfecture de Saintes
SCHALLER Isabelle	DDTM directrice adjointe
DESCHAMPS Joëlle	DDTM SATE
RIZZO Lionel	DDTM PLDS - ANAH
VENDITTOZZI Laurence	Directrice Collectivité & territoires - CD17
WEISS Marielle	Chargée de Mission Collectivité & territoires - CD17
VAN MASTRIGT Isabelle	DRAC- UDAP 17
CHAPTAL Bruno	Banque des Territoires
LEVEQUE Samuel	Action Logement - Responsable territoire 17
LANEFranque Laure	Action Logement- Relations aux territoires
GILGER Grégoire	EFP Nouvelle Aquitaine
RIPLEY Lancelot	EFP Nouvelle Aquitaine
SILL Mathilde	EFP Nouvelle Aquitaine
PERROT Julien	EFP Nouvelle Aquitaine
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE SAINTES	
DRAPRON Bruno	Président de la CDA
DAVID Pauline	Directrice Cabinet CDA - Ville
BEDNAROWICZ Peggy	DGS CDA
VILLE DE SAINTES	
DRAPRON Bruno	Maire de Saintes
CHEMINADE Marie-Line	Adjointe au Maire
PARISI Evelyne	Adjointe au Maire
TERRIEN Joël	Adjoint au Maire
CADU Alexandre	Chef de Cabinet Ville
BIRONIEN Christophe	DGS Ville
NICOLAS Florian	Chargé de Mission ACV - Cellule Grands Projets
LESIEUR Arnaud	Chargé de financements - Cellule Grands Projets
CAGIGAL DEL SOLAR	Conseiller Pilotage - Cellule Grands Projets
LIMOUZIN Véronique	Assistante DGS